



Cowansville

GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS NUMÉROS 1850-04-2025 ET 1933-01-2025 ET 1934 ET 1936

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 15 décembre 2025, les règlements suivants :

- ***Règlement numéro 1850-04-2025 modifiant le règlement numéro 1850 concernant la circulation et le stationnement***

Ce règlement a pour objet de prévoir les dispositions permettant l'indexation ponctuelle des rentes.

- ***Règlement numéro 1933-01-2025 modifiant le règlement numéro 1933 (RM 330) concernant la circulation et le stationnement***

Ce règlement a pour objet d'inclure des dispositions en lien avec un projet pilote permettant le stationnement de nuit en hiver.

- ***Règlement numéro 1934 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville pour l'année 2026***

Ce règlement a pour objet d'établir la tarification pour l'année 2026 relativement à certains biens, services ou activités offerts par la Ville.

- ***Règlement numéro 1936 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil***

Ce règlement a pour objet de prévoir, notamment, des normes concernant le maintien de l'ordre, le respect et la civilité durant les séances, ainsi que les règles entourant la tenue des séances du conseil.

Prenez en outre avis que ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi et sont disponibles pour consultation sur le site Web de la Ville ou à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 16 décembre 2025.

La greffière,
Julie Lamarche, OMA